

# AVIS SATESE

**Sujet :** Re: Données envoyées depuis MFP12028021 31/01/2019 10:56

**De :** Natacha SIDOBRE <nsidobre@ladrome.fr>

**Date :** 01/02/2019 à 09:43

**Pour :** rocles secretariat <rocles.secretariat@orange.fr>

REÇU LE 01 FEV. 2019

Bonjour,

comme convenu, je vous confirme la possibilité de raccorder les 7 maisons supplémentaires, ainsi que la salle des fêtes, le service technique et la boulangerie, selon les informations qui sont à ma connaissance ce jour.

Les données des précédentes visites du SATESE permettent de définir un volume maximal transitant par la station de 5 m3/j (de l'ordre de 15 bâchées/j), soit 33 EH au maximum enregistré à ce jour.

La station est dimensionnée pour accueillir 8 m3/j en fonctionnement "normal" (50 EH) avec une pointe admissible à 11 m3/j (73 EH défini à l'aide de la superficie totale des filtres de 73 m2 avec 1 EH/m2 en pointe).

Les 7 maisons représenteront 20 personnes, soit 13 EH. Ainsi, la charge de la station passerait de 33 EH à 46 EH.

La salle des fêtes, utilisée de façon ponctuelle, apporterait une charge supplémentaire de l'ordre de 10 EH (estimation du bureau d'études). Ainsi, la pointe s'élèverait à 56 EH les jours où la salle des fêtes est utilisée à sa capacité maximale.

Le service technique est utilisé par un seul agent à ce jour, quelques heures dans la journée, soit 1 EH supplémentaire au maximum, passant la pointe à 57 EH.

Et pour finir, la boulangerie, ouverte 5 jours par semaine, consomme en moyenne de 40 L par jour. Il n'y a pas de lavage d'outils, le pétrissage est réalisé à la main dans des bacs en bois, et le rejet concerne seulement le lavage des mains. Elle produirait une charge de l'ordre de 1 EH, passant la pointe à 58 EH pour une capacité de pointe de l'ordre de 73 EH.

Devant ces éléments, les branchements cités ci-dessus peuvent être réalisés.

Cependant, je tiens à vous préciser qu'avec ses raccordements, la vitesse d'accumulation de la boue en surface des filtres sera plus importante que celle observée aujourd'hui. Également, une fois ces raccordements réalisés, il sera très difficile de raccorder des habitations supplémentaires sans mettre en péril le fonctionnement de l'installation.

Restant à votre disposition,

Natacha SIDOBRE  
SATESE Ardèche - Drôme  
Service Gestion de l'Eau  
Hôtel du Département  
26026 Valence Cedex 9  
Tél : 04 75 79 82 77  
Fax : 04 75 55 25 36  
Port : 06 80 30 40 89  
nsidobre@ardeche.fr

---

**De :** "rocles secretariat" <rocles.secretariat@orange.fr>

**À :** "NATACHA SIDOBRE" <nsidobre@ladrome.fr>

**Envoyé :** Jeudi 31 Janvier 2019 10:56:57

**Objet :** Données envoyées depuis MFP12028021 31/01/2019 10:56

Numérisé depuis MFP12028021

Date :31/01/2019 10:56

Pages :1

Mairie de ROCLES  
Maire : Alain GIBERT  
Adjoints au Maire :  
Alain RIEU  
Aurélie ROUDIL

06 80 30 40 89  
nsidobre@ladrome.fr

Rocles, le 21 décembre 2018

Objet : Raccordements supplémentaires Station d'épuration

Madame,

Vous nous avez donné votre avis sur la possibilité de raccorder 7 maisons supplémentaires ainsi que la salle des fêtes (ci-joint votre mail du 17/02/2017).

En retravaillant ce dossier, et avant de lancer une enquête d'utilité publique pour modification du schéma d'assainissement, je me suis aperçu que le local de la boulangerie, ainsi que l'atelier cantonnier que nous pourrions raccorder en même temps, ne faisait pas partie de mes questionnements, et du fait de votre réponse.

Je vous précise que le cantonnier est seul et ce 4 jours semaine, qu'il ne reste dans l'atelier que  $\frac{1}{2}$  heure le matin et le soir. Quant à la boulangerie-épicerie, en général 2 permanents 5 jours semaine.

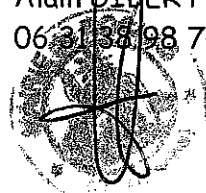
J'aimerais vous rencontrer dès les premiers jours de janvier 2019, pour faire un point sur place, de chaque maison raccordée, quelle soit utilisée à l'année, vide ou en résidence estivale ; afin de pouvoir déterminer quelle enquête je lance, et ce le plus précisément possible.

Bien sûr la commune est prête à rémunérer vos honoraires et frais de déplacement pour cette demande exceptionnelle.

Recevez, Madame, mes cordiales salutations écologiques.

PJ : Plan du projet  
E-mail du 17/02/2017

Le Maire  
Alain GIBERT  
06 31 38 98 70



X=1796950

# COMMUNE DE ROCLES

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Département de l'ARDECHE |                   |
| COMMUNE DE ROCLES        | SECTION AB N° 943 |

## PROJET D'EXTENSION EU

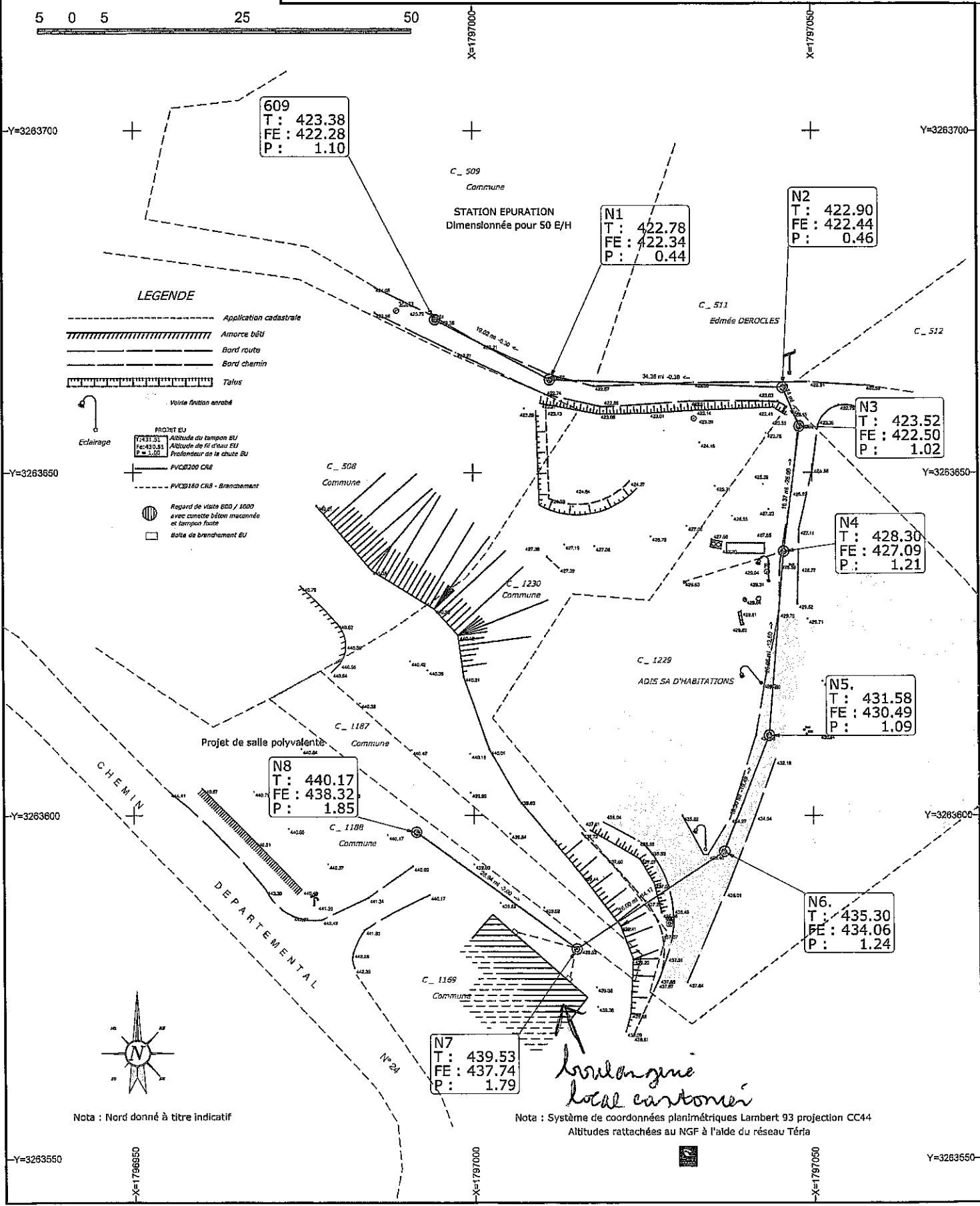
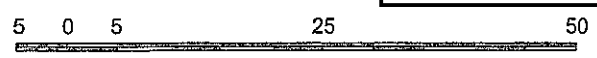
|                 |           |                   |          |               |             |          |
|-----------------|-----------|-------------------|----------|---------------|-------------|----------|
| ECHELLE : 1/500 | Fichier : | Dossier N° 120904 | DATE     | MODIFICATIONS | REALISATION | CONTROLE |
|                 |           |                   | 23/03/17 |               | LEVE        | DAO      |
|                 |           |                   | 26/01/18 |               | XL          | XL       |
|                 |           |                   |          |               |             | Pv       |

**Bbass**  
Société d'Ingénierie et de Conception

Selari de Géomètres Experts Fondateur DPLG  
Successeur des cabinets PERRIN et GEO-TECH  
52 Rue Henri Heine  
30340 SALINDRES  
Tél : 04.66.85.50.57 - Fax : 04.66.45.79.23  
e-mail : geoprof@bbass.fr - Site : www.bbass.fr

**G**  
GÉOMÈTRES-EXPERTS

DESIGN INFORMATIQUE REALISEE AVEC LES LOGICIELS AUTODESK-CAD-2004 ET COVADIS-2004

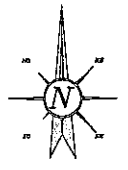


### LEGENDE

- Application cadastrale
- Amorce bât
- Bord route
- Bord chemin
- Talus

PROJET EU  
T: 423.53  
FE: 430.51  
P: 3.00

- PVC8200 CR8
- PVC8160 CR8 - Branchement
- Regard de visite 600 / 1000 avec cornette béton maçonnée et bouchon fonte
- Boite de branchement EU



Nota : Nord donné à titre indicatif

*bourlangne local cantonné*

Nota : Système de coordonnées planimétriques Lambert 93 projection CC44  
Altitudes rattachées au NGF à l'aide du réseau Téria

Y=3263550 X=1796950 X=1797000 X=1797050 Y=3263600 Y=3263650 Y=3263700